



D'un CDD à un CDI modalités

Par **vivy26**, le **05/09/2016** à **20:32**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir quelle utilité nous avons avec les Bordereau individuel d acces a la formation des salaries titulaire d'un CDD (BIAF).

J'ai eu un grand nombre de fois ce document lors de mes remplacements en CDD. Maintenant je suis en CDI dans la même entreprise, à quoi me servent-ils actuellement ? puis-je un jour m'en re servir ? ou dois-je les mettre à la poubelle ?

Dans l'attente d'une réponse, je vous souhaite une bonne journée !

Par **P.M.**, le **05/09/2016** à **21:51**

Bonjour,

Les droits figurants sur les différents Bordereaux Individuels d'Accès à la Formation devraient pouvoir se cumuler avec maintenant le Compte Personnel de Formation pour obtenir un Congé Individuel de Formation, un bilan de compétence ou une Validation des Acquis de l'Expérience...

Par **vivy26**, le **07/09/2016** à **12:31**

Je vous remercie pour cette réponse !